



Demander un delai de grace auprès du TGI

Par **chobou10**, le **10/07/2009** à **16:18**

Bonjour

Je voudrais demander un délai de grace au TGI pour 1 an, en effet je me trouve dans une situation très précaire financièrement et je croyais que ma situation allait se rétablir ce mois de juillet puisqu'ayant gagné à la cour d'appel pour un licenciement abusif je devais recevoir une somme me permettant de rétablir ma situation.

Seulement l'affaire traîne puisque maintenant l'employeur a fait appel à un conciliateur pour proposer le paiement par échéances, seulement je ne peux pas accepter car je dois régler mes créanciers au plus vite.

Mardi dernier j'ai appris que cette procédure pouvait encore durer au maximum 4 mois. Ce qui ne m'arrange pas du tout puisque je suis contraint de payer les créanciers.

Comment m'y prendre pour demander un délai de grace d'une durée de 6 mois à 1 an ? afin de ne pas me tourner vers un dossier de surendettement .

Est-ce que cette procédure est rapide ?

Je dois plus de 15000 € à différents organismes (revolving)

Merci de me répondre

J'ai vraiment besoin de votre aide.

CORDIALEMENT

Par **chobou10**, le **10/07/2009** à **16:21**

[fluo]Demander un délai de grace pour éviter le surendettement [/fluo]